

# FICHES PÉDAGOGIQUES POUR L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

## *Présentation*

### 1. CADRE DE RÉFÉRENCE

Les « fiches pédagogiques pour l'accompagnement personnalisé » offrent aux professeurs des ressources pour l'amélioration et la consolidation des acquis en maîtrise de la langue et en mathématiques.

**Elles s'inscrivent dans l'objectif de proposer « des pratiques différenciées adaptées aux besoins des élèves » pour permettre leur prise en charge spécifique.**

### 2. PRINCIPES

#### 1. Les principes qui ont présidé à l'élaboration des fiches

L'élaboration des fiches d'A.P. a répondu à deux **principes directeurs** :

- proposer des **pratiques différenciées** facilitant (ou favorisant) la **personnalisation** de l'accompagnement des élèves, quels que soient les contextes et dispositifs des établissements ;
- offrir un éventail d'**activités conçues en fonction de la progressivité des apprentissages** pour éviter les situations de rupture que vivent certains enfants. A cet effet une attention particulière est accordée à **l'observation de l'élève** et des difficultés qu'il rencontre devant telle ou telle acquisition pour favoriser le suivi et l'accompagnement en maîtrise de la langue et en mathématiques.

#### 2. Le processus d'accompagnement personnalisé proposé dans les fiches

Dans cet esprit, les fiches d'A.P. suivent un **processus** visant à :

- **mieux connaître les élèves** : pour ce faire, affiner le **diagnostic initial** pour mieux cerner les blocages et les difficultés à l'entrée au collège et anticiper les réponses à apporter ;
- faire prendre conscience à l'élève de la difficulté rencontrée grâce à
  - une **verbalisation** de la part de l'élève,
  - une explicitation systématique de la part de l'enseignant ;
- **aider l'élève à dépasser la difficulté**, une fois qu'elle est ciblée, en proposant des stratégies de détour et/ou qui suscitent l'appétence pour l'apprentissage : démarches actives et constructives, favorisant l'expérimentation et l'échange entre pairs, variées pour répondre à la diversité des élèves, différenciées et progressives, qui peuvent s'inscrire en aide individualisée ou en classe entière et transférables dans d'autres disciplines éventuellement.

### 3. Le déroulé de la démarche (le canevas des fiches)

Le canevas des fiches d'A.P. répond à ces principes et propose une démarche qui comprend trois phases :

- **le diagnostic** à mettre en place à partir du problème décelé dans l'acquisition de la capacité visée. Celui-ci peut prendre la forme d'exercices ciblés ou bien se fonder sur la connaissance que l'enseignant a de ses élèves ;
- **la prise en charge de la difficulté** dans des situations dont les **modalités** sont volontairement variées pour permettre aux professeurs de choisir ce qui convient à leur contexte. Des commentaires explicitent les choix possibles ;
- **des prolongements possibles**, proposés soit pour diversifier les activités en fonction de l'hétérogénéité du public, soit pour poursuivre l'accompagnement à un niveau supérieur, soit pour consolider la progression ou stabiliser les acquisitions.

#### A. Le diagnostic

*Le problème pédagogique* : c'est le constat d'un obstacle rencontré par des élèves dans les travaux de la classe à un instant T de leur progression. Ce problème peut relever de connaissances absentes ou non mobilisées, d'une compétence qui est encore en cours d'acquisition, ou bien d'une mauvaise compréhension des attentes scolaires (ou d'un refus de s'y conformer).

Pour mieux cerner les difficultés potentielles auxquelles renvoient les erreurs constatées l'on propose une « activité diagnostique » conçue pour explorer les causes d'erreurs possibles.

*Le diagnostic* vise l'identification des différences entre les élèves quant à leurs difficultés devant les tâches scolaires ; il doit donc affiner le constat du problème pédagogique,

- par des activités réalisées individuellement, vérifiant précisément certaines capacités : à cet effet peuvent être proposées plusieurs petites activités sériant les difficultés potentielles, plutôt qu'un seul exercice global ;
- par la verbalisation, telle que décrite ici.

*La verbalisation* a pour but d'affiner l'analyse des erreurs : il s'agit de concevoir un dispositif qui permette

- aux élèves de verbaliser leur démarche, leur compréhension, leurs interrogations ;
- au professeur de s'informer pour comprendre « ce qui bloque et pourquoi » (ce qui pose problème à l'élève) en y associant l'élève pour qu'il en prenne conscience ;
- à chaque élève de s'auto-informer par ce biais, de revenir sur la procédure utilisée et de l'explicitier (cf. « [L'entretien d'explicitation](#) »), ce qui permet la prise de conscience aussi bien de l'erreur que de la réussite dans la tâche.

Pour ce « dialogue pédagogique » indispensable au diagnostic, l'on peut concevoir plusieurs sortes de dispositifs. Il s'agit de mettre en évidence ce qui peut bloquer l'apprentissage : verbalisation par petits groupes sur la manière dont ils comprennent l'activité, sur la manière dont ils ont procédé et leur représentation de la tâche scolaire et de ce qu'ils y travaillent, telle qu'elle est pratiquée en narration de recherche par exemple (« Qu'ai-je fait ? », « Qu'ai-je appris ? »).

Du test et de l'activité de verbalisation découlent *l'analyse des erreurs* constatées et des choix d'*activités* de remédiation proposées.

**Cette phase de diagnostic ne doit pas être occultée : elle est indispensable à l'efficacité des réponses apportées.**

#### B. La prise en charge de la difficulté

Pour aider les élèves à dépasser blocages ou postures erronées et accéder à un travail réflexif nécessaire à la construction de la notion, les fiches proposent des stratégies volontairement différentes des activités ordinaires. Elles s'attachent à

- varier les activités de remédiation en AP et les différencier tout en gardant le même objectif, de façon à ce qu'elles répondent à la diversité des difficultés constatées ;
- proposer des exercices qui permettent à l'élève de construire les processus qu'il n'a pas encore acquis : acte intellectuel, geste mental, capacité à faire des inférences, etc.

Cette prise en charge de la difficulté est proposée selon deux axes :

- **une approche constructive et différenciée** qui peut être mise en œuvre aussi bien en classe entière que dans les dispositifs d'aide en petits groupes : les activités d'apprentissage sont conçues de manière à ce que le professeur puisse
  - les différencier dans la simultanéité (petits groupes, binômes... dispositifs de classe variés),
  - les différencier dans la successivité, d'une séance à l'autre dans la séquence.
- **une approche plus personnalisée** traitée dans la rubrique « personnalisation ».

Les fiches d'A.P. mettent en particulier l'accent sur le traitement de difficultés spécifiques à certains élèves à partir de ce que l'on a diagnostiqué.

### C. Les « prolongements ».

Les activités sont conçues pour être mises en œuvre en variant les dispositifs et en reliant le temps de l'aide au quotidien de la classe : que l'on se focalise sur une ou plusieurs séances, ou qu'on la mette en œuvre dans un temps plus long, l'accompagnement personnalisé requiert un travail en séquence, pour une progression des acquisitions, et conduit aux prolongements possibles pour la consolidation des acquisitions.

Telle activité faite en A.P. peut à tout moment être reliée à ce qui est fait dans le groupe classe, notamment en anticipation des difficultés, pour valoriser les élèves qui en bénéficient.

## 3. MODALITÉS D'UTILISATION

Loin d'être un document prescriptif, la fiche d'A.P. suit un principe de variabilité et de flexibilité dans sa conception : elle se veut un outil dont on peut se saisir dans le cadre de l'A.P. en fonction de la mise en œuvre qui en est faite dans l'établissement (groupes de besoin, petits groupes de remise à niveau...) aussi bien pour tout type d'élèves que dans le cadre particulier de l'A.P..

C'est un ensemble de ressources mises à disposition des professeurs pour leur travail quotidien, où chacun peut choisir ce qui convient parmi l'ensemble des activités proposées au fur et à mesure des besoins repérés. L'on peut par exemple :

- prendre la séquence telle qu'elle est présentée, avec les supports proposés,
- adapter les supports et les activités aux besoins et intérêts des élèves, au moment de leur progression,
- adapter les dispositifs au contexte de l'établissement (groupes, tutorat, classe entière...).

En marge des exercices proposés aux élèves, les commentaires pour les enseignants prennent des proportions importantes : ces fiches sont en effet conçues non comme une seule banque d'exercices, mais aussi comme une aide à la formation. Plus que des ressources, elles offrent une démarche d'accompagnement personnalisé dont les professeurs peuvent s'inspirer pour construire leur propre façon de travailler : orientées vers l'apprentissage et l'activité afférente, elles invitent à passer résolument et explicitement du côté de l'élève qui apprend et est en devenir dans son apprentissage.

**A noter !** Les témoignages des professeurs rédacteurs de ces fiches que présentent les clips vidéo associés explicitent la démarche d'accompagnement personnalisé.